

Carte Communale

Plan de zonage Centre-bourg 1/2 000

Vu pour être annexé à l'arrêté n°26/021

Cachet de la commune et signature du Maire :

En date du 10 Août 2026

Soumettant à enquête publique
la révision de la Carte Communale



Prescription de la révision de la Carte Communale le 13 décembre 2023
Approbation de la Carte Communale le 21 janvier 2002

Dossier réalisé par



Perspectives

PERSPECTIVES

30 bis rue Delaunay, 10000 Troyes
03 25 40 05 90
perspectives@perspectives-urba.com

LÉGENDE

- Limite de commune
- Limite de zone
- Jardins, vergers et boisements protégés au titre de la Loi Paysage (art. L111-22 CU)
- Constructions manquantes au Plan Cadastral Informatisé (à titre indicatif)
- Zones à dominante humide par diagnostic (à titre indicatif)

DÉFINITION DES ZONES

- ZC** Zone constructible
- ZCx** Zone constructible dédiée aux activités artisanales et économiques
- ZnC** Zone non constructible
- à l'exception :
 - de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ainsi que de l'édification d'annexes à proximité d'un bâtiment existant ;
 - des constructions et installations nécessaires :
 - à des équipements collectifs ;
 - à l'exploitation agricole ou forestière, à la transformation au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles lorsque ces activités constituent le prolongement de l'acte de production ;
 - à la mise en valeur des ressources naturelles ;
 - au stockage et à l'entretien du matériel des coopératives d'utilisation de matériel agricole.